



Régie des Eaux de Venelles R.E.V.E.

Etablissement public local en charge du service
de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur la commune de Venelles
Statuts du 22 janvier 2013

Rue Félix Chabaud
13770 VENELLES
Code APE :
EAU : 3600 Z
ASSAINISSEMENT : 3700 Z
SIRET : 493 587 471 000 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : Jeudi 10 mars 2016 à 18h30

Nombre de membres		
Afférents au conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
13	13	13

Le Conseil d'Administration de la régie des eaux de Venelles a été convoqué au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation qui lui a été adressée par le Président du Conseil d'Administration, conformément à l'article 9 des statuts.

N° 8/2016

Objet : MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE ET D'EAUX USEES : CHOIX DU TITULAIRE

Administrateurs présents à cette assemblée	Administrateur absent à cette assemblée	Administrateurs ayant donné pouvoir	Secrétaire de séance
Alain QUARANTA, Marie SEDANO, Eric PAILLART, David THUILLIER, Jean-Marc MANZON, Jean-Louis MARTINEZ, Alain SAUCOURT, Françoise WELLER, Pierre ROUSSET.		Jean-Philippe DALES à Pierre ROUSSET. Philippe DOREY à Alain QUARANTA. Patrick HUMBERT à Alain SAUCOURT. François LANGLET à Marie SEDANO.	David THUILLIER.

Vu les statuts de la régie des eaux de Venelles, adoptés par délibération du Conseil Municipal N°D 2013-6AG en sa séance du 22 janvier 2013, notamment dans son article 11 ;

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 146 et 168 ;

Vu la consultation, en procédure adaptée, publiée le 3 février dans le B.O.A.M.P.;

Vu l'analyse des offres ;

*
* *

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration :

Considérant que dans le cadre des travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable et d'eaux usées, les travaux à réaliser sont :

Eau potable :

- **Grand rue** : Renouvellement de la canalisation avec reprise des branchements, sur environ 200 m
- **Rue Fernand CHARPIN** : Renouvellement de la canalisation avec reprise des branchements, sur environ 60 m
- **Chemin du Mûrier** : Renouvellement de la canalisation avec reprise des branchements, sur environ 240 m

Le coût estimatif de ces travaux est de l'ordre de **240 000 € H.T.**

Assainissement :

- **Grand rue** : Renouvellement du collecteur d'eaux usées en grès 200 mm, avec reprise des branchements, sur environ 200 m
- **Rue Fernand CHARPIN** : Renouvellement du collecteur d'eaux usées avec reprise des branchements, sur environ 60 m
- **Chemin du Mûrier** : Renouvellement du collecteur d'eaux usées avec reprise des branchements, sur environ 240 m
- **Lotissement chante-Grillon et le long de l'autoroute** : Renouvellement du collecteur d'eaux usées, sur environ 600 m

Le coût estimatif de ces travaux est de l'ordre de **610 000 € H.T.**

Considérant qu'a été transmis à la publication un avis d'appel public à la concurrence au BOAMP le 03 février 2016 concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour ces travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable, d'eaux usées sous la forme d'un marché à procédure adaptée ;

Considérant que 6 candidatures enregistrées sont parvenues dans les délais et présentaient toutes les conditions nécessaires à leur agrément ;

Considérant l'analyse des offres, au regard des critères du règlement de la consultation :

- Valeur technique de l'offre pondérée à 50%
- Forfait de rémunération pondéré à 50%

Il est proposé au Conseil d'Administration d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet TRAMOY classé premier du rapport d'analyse des offres, pour un forfait de rémunération provisoire de **27 200 € H.T.**, correspondant à **3.20 %** du montant estimés des travaux ;

Considérant qu'il appartient au Conseil d'Administration de la régie des eaux, d'approuver la signature de ce marché ;

Le Conseil d'Administration est invité à :

- **ATTRIBUER** le marché de maîtrise d'œuvre pour renouvellement de canalisations d'eau potable d'eaux usées au cabinet TRAMOY pour un forfait provisoire de rémunération de **27 200 € H.T.**, correspondant à **3.20 %** du montant estimés des travaux
- **AUTORISER** Monsieur le Directeur de la régie des eaux à signer les pièces du marché de maîtrise d'œuvre.
- **DIRE** que les crédits sont prévus au compte 2315 de la section d'investissement des budgets eau et assainissement de la régie des eaux de Venelles.

Le conseil d'administration après avoir délibéré,

ADOPTE

Pour : 13 voix	Contre : 0	Abstention : 0
Alain QUARANTA, François LANGLET, Françoise WELLER, Marie SEDANO, Philippe DOREY, Eric PAILLART, David THUILLIER, Jean-Marc MANZON, Jean-Louis MARTINEZ, Jean-Philippe DALES, Pierre ROUSSET, Alain SAUCOURT, Patrick HUMBERT.		

Transmis aux services de la Sous-préfecture le :	14/03/16
Publié le :	14-03-16

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE VENELLES (RIVE.)
Rue du Général de Gaulle - 13770 VENELLES
Tél. 04 42 54 33 33 - Fax 04 42 54 61 27
Code APE 410 Z - SIRET 493 567 471 00019
site internet : www.france.gouv.fr/communes/venelles

Le Président,
Alain QUARANTA